

N° 665 – Vendredi 5 décembre 2025

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 10
Avis aux éducateurs.....	p. 11
PV Commission Sportive.....	p. 13
Tirages Challenges Jeunes.....	p. 16
PV Commission Litiges.....	p. 21
Informations diverses	p. 24

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 6 et dimanche 7 décembre :

- Formation Initiale d'Arbitres

Mardi 9 décembre :

- Commission d'Appel

Mercredi 10 décembre :

- Centre de Perfectionnement Sportif U13 à Mignaloux-Beauvoir
- Centre de Perfectionnement Sportif U13F et U14F à Mignaloux-Beauvoir

Jeudi 11 décembre :

- Commission de Discipline
- Commission des Jeunes

Vendredi 12 décembre :

- Ecole d'Arbitrage

MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON

1 BUT

= 2€ REVERSÉS *

*sur les compétitions seniors masculines et féminines des 6 & 7 décembre 2025

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

5-6 DÉCEMBRE 2025





PLATEAUX FUTSAL JEUNES

Possibilité d'aider à l'organisation, plus d'informations page 5

DATE IMPORTANTE : LE 15 DÉCEMBRE 2025

Inscriptions :

Coupe Futsal Séniors ; Sections loisirs ; Puissance Foot ; Toutes Foot ; Labels Fédéraux (Jeunes, Féminines, Futsal)

Plus d'informations à partir de la page 4

PARTENAIRE DE LA SEMAINE





PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



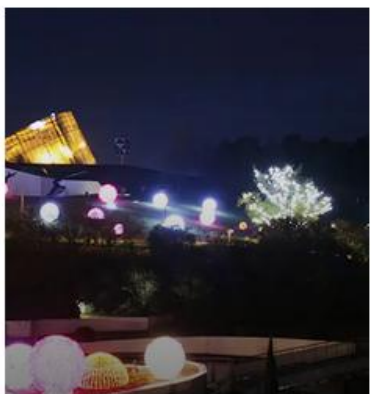
Eclairage public et sportif

[Eclairage public et sportif](#) →



Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/>



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Samedi 6 et dimanche 7 décembre** : Formation Initiale d'Arbitres à Poitiers (1^{ère} partie)
- **Mercredi 10 décembre** :
 - Centre de Perfectionnement Sportif U13 à Mignaloux-Beauvoir
 - Centre de Perfectionnement Sportif U13F et U14F à Mignaloux-Beauvoir
- **Vendredi 12 décembre** : Ecole d'arbitrage n°2 à Poitiers
- **Samedi 13 décembre** : Formation Initiale d'Arbitres à Poitiers (2^{ème} partie)
- **Lundi 15 décembre** : Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien de but à Neuville de Poitou
- **Lundi 15 et mardi 16 décembre** : Formation Responsable Ecole de Foot – Semaine 1
- **Lundi 5 janvier** : Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien de but à Neuville de Poitou

PROCÉDURE FORFAIT / ARRÊTÉ

Nous nous permettons de vous rappeler que les clubs faisant forfait ou étant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et **le ou les arbitre(s) officiel(s)** (si désignation il y a) à **partir du vendredi à 17h30**.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevants concernés.

Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet **Epreuves – autres compétitions > rencontres**, **préciser les dates dans « matches du », puis cliquer sur la date du match souligné**. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné.

MAINTENANCE FOOTCLUBS

Nous vous informons qu'une opération de maintenance est prévue le **mercredi 10 décembre 2025 de 12h00 à 14h00**.

Durant ce créneau, Footclubs sera indisponible.

VISIO CLUBS – FOOT LOISIRS

Pour faire suite aux réponses sur le questionnaire, et comme convenu lors de la réunion de septembre, un retour et une proposition sur la seconde partie de saison va être effectuée.

Les personnes concernées sont conviées à une réunion en visio le **lundi 8 décembre à 19h00**.

Le lien de connexion vous a été envoyé par mail.

La réunion, n'excédera pas 30 minutes.

Pour rappel : **Lors de la seconde phase, toute équipe qui n'aura pas les 9 licences « Foot Loisirs » enregistrées se verra refuser l'engagement.**

A l'heure actuelle, deux clubs ne pourront pas s'engager en seconde phase suite à un nombre de licenciés inférieur à 9.

CDOS – ÉVÈNEMENTS

Ci-dessous, la liste des différents événements organisés par le CDOS :

Formation Professionnelle :

- Lundi 15 décembre de 9h à 17h : **« ChatGPT et autres IA génératives »**

Lien d'inscription : [Formation : ChatGPT et autres IA génératives - CDOS 86](#)



SECTIONS LOISIRS

Vous êtes un club et avez lancé une section loisir avec au minimum 10 licenciés, ou vous proposez une nouvelle pratique avec une dizaine de licenciés supplémentaires ; vous avez jusqu'au **15 décembre 2025** pour déclarer votre section loisirs auprès de la FFF.

Déclaration de votre section foot loisirs :

Déclaration de votre "Section Loisirs" pour les nouvelles pratiques (Foot5, Fitfoot, Foot Loisirs, Foot en marchant, ...) : Vous avez jusqu'au 15 décembre pour faire les démarches.

Pour cela, il vous faut :

- Un minimum de 10 licences validées (loisirs ou santé)
- Réaliser la procédure avant le 15 décembre

La procédure d'inscription est visible via le lien suivant :

media.fff.fr/uploads/documents/tuto_suivi_loisir.mp4

COUPE FUTSAL SÉNIORS

Les engagements pour la Coupe Futsal Séniors sont ouverts sur Footclubs jusqu'au **15 décembre 2025**.

La compétition se déroulera sur les mois de janvier et février.

Tous les clubs du département peuvent s'inscrire. Seule obligation, les joueurs participant aux rencontres devront **obligatoirement** avoir une **licence futsal** (pour information, elle est gratuite pour les joueurs ayant déjà une licence foot libre évoluant dans le même club).

TOUTES FOOT : SAISON 4

La nouvelle saison de Toutes Foot est officiellement lancée ! Cette édition 2025/2026 donne aux clubs une nouvelle opportunité de développer le football féminin.

COMMENT PARTICIPER ?

L'engagement des clubs, le dépôt des actions et la sélection des lauréats se feront **de la même manière que l'année dernière**, via la plateforme dédiée. Les clubs pourront y inscrire leurs projets, suivre leurs actions et consulter les outils mis à disposition.

POURQUOI PARTICIPER ?

Chaque club engagé pourra :

- Recevoir des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :
 - Tous les clubs participants : 300 €
 - Lauréats départementaux : 800 €
 - Lauréats régionaux : 1 800 €
 - Lauréats nationaux : 3 300 €
- Les lauréats régionaux seront invités à assister à la cérémonie nationale à Clairefontaine, lors d'un week-end exceptionnel réservé aux lauréats

CALENDRIER

- Engagements des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions : jusqu'au 5 mai 2026
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

L'ENJEU : QUE LES CLUBS S'ENGAGENT

La réussite de cette saison repose sur l'implication des clubs. Chaque projet mené contribue à renforcer la pratique féminine et à donner de la visibilité aux initiatives locales. Pour soutenir cet engagement, la FFF fera parvenir dans tous les Districts et Liges des posters et cartes postales de l'Équipe de France Féminine, à diffuser auprès des clubs et des jeunes licenciées.

Margaux Bouche (mbouche@fff.fr) se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

**PUISSANCE FOOT – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**

Le dispositif **Puissance Foot** est relancé pour cette saison. Si vous voulez développer votre projet associatif et proposer à vos licenciés un service d'aide aux devoirs, ce dispositif est fait pour vous !

Pour vous inscrire :

- Se rendre sur votre « Footclubs »
- Cliquer ensuite sur « Projet club » puis « Développer son club »
- Sur la page principale, sélectionner « Projet éducatif ».
- Dans cette rubrique, vous aurez le choix entre le Programme Educatif Fédéral et Puissance Foot.
- Renseigner ensuite les champs demandés et valider en bas de page.

Plus d'informations sur Puissance Foot : [Puissance-Foot-presentation-du-dispositif.pdf](#)

AEF 86

L'AEF86 a le plaisir d'inviter ses membres et sympathisants à une matinée exceptionnelle le **samedi 20 décembre 2025**, marquée par des temps forts alliant formation, échanges et reconnaissance.

Programme de la matinée :

- **9h00** : Accueil – café
- **9h15 – 10h30** : Intervention en salle de Damien Della Santa
- **10h45 – 12h00** : Intervention terrain de Damien Della Santa
- **12h15 – 13h00** : Présentation de l'Amicale de la Vienne et remise du Trophée Gaby Robert
- **13h00 – 14h00** : Buffet froid convivial

Inscription :

Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire, avec priorité donnée aux amicalistes.

Pour participer, renvoyez le [bulletin d'inscription](#) :

- **Par courrier** : Patrick Ecalle – 19 Allée de Chitré – 86000 Poitiers
- **Par mail** : lesecaux@free.fr
- **Par téléphone** : 06 18 05 06 92

Participation :

- **Interventions + buffet froid** : 10 €
- **Interventions seules** : gratuit

INTERVENTION SUR
LES PRÉFÉRENCES MOTRICES ET COGNITIVES

DAMIEN DELLA SANTA

Organisé par l'AEF 86

SAM. 20 DÉCEMBRE
9:00 - 14:00
COMPLEXE SPORTIF ST NICOLAS

Contact : Patrick ECALLE / 06.18.05.06.92



FUTSAL JEUNES – AIDE À L'ORGANISATION

Dans le cadre du développement de la pratique Futsal, le District de la Vienne proposera pour la quatrième saison consécutive cette pratique à différentes catégories de jeunes (U6 à U18, garçons et filles).

Pour rappel, nous avons pu faire jouer plus de 5000 jeunes l'an dernier à la même période.

Vous êtes éducateurs ou dirigeants, vous êtes intéressés pour nous aider à organiser cette opération cette saison, vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : <https://urls.fr/TKhcUA>

Nous essayerons de vous positionner du mieux possible, en fonction de votre situation géographique.

FUTSAL JEUNES – INSCRIPTIONS AU 30/11/2025

	PRATIQUE FEMININE						PRATIQUE MASCULINE							
Club	Equipe U6 - U8F	Equipe U8 - U9F	Equipe U11F Fétis	Equipe U13F	Equipe U15F	Equipe U18F	Equipe U7	Equipe U9	Equipe U11 Fétis	Equipe U11 sup.	Equipe U13	Equipe U15	Equipe U18	
A.S.M.							1	1	1	1	1	2		
Adriers - Usson Isle									1					
Biard									1					
Buxerolles			1	1		1	2	2	1	2	2	1	1	
Chasseneuil St Georges							2	2	1	1	1	1		
Châtellerault Portugais									1					
Châtellerault SO			1	1			1	1	1	2	1			
Ent. Ava - Bon - Cen - Vou							1	1	1					
GJ 3 Vallées 86		1	1			1	1	2	1	1	2	2	1	
GJ Antoigné Ingrandes					1		1	1	1		1	0	0	
GJ Avenir 86			1	0					1	1	2	2	2	
GJ CAP Haut Poitou									1	1	2	0	0	
GJ CSP			1						1		1	1		
GJ Dissay Beaumont							1	2	1	0	2	1	1	
GJ Espoir Sud Poitiers											2	1		
GJ ESP Fontaine Le Comte							2	2	1					
GJ ESP Nouaillé							1	2	1	1				
GJ ESP Smarves Iteuil									1					
GJ Foot Sud 86									1		2			
GJ Montasevres							2	0	1	0	2	2	2	
GJ Sud Haut Poitou			1	1					1	1	2	1	0	
GJ SHP (Boivre)														
GJ SHP (Quinçay)							1	1						
GJ SHP (Vendelogne)														
GJ SHP (Vouillé)														
GJ Val de Clouère									1	2	2	0	0	
GJ Val de Vonne									1	1	2	1	0	
GJ VVM Chauvigny			1	2	1		1	1	1	1	2	2	2	
GJ VVM Chauvigny (St Julien)														
GJ VVM Chauvigny (Tercé)														
Jaunay Marigny			1				1	1	1	1	2	2	2	
La Chapelle Baton			1	1										
Les Trois Moutiers														
Ligugé			1	1			1	1	1			1		
Loudun					1	1	1	1	1		1	2		
Lusignan	1	1		1	1	1								
Mignaloux							2	2	1	1	1			
Migné Auxances							1	1	1	1	2	1	1	
Mirebeau							1	1	1		1			
Montmorillon	0	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	1	1	
Naintré									1					
Neuville			1	1	1	1	2	2	1	1	2	1		
Nieuil l'Espoir			1	1	2			1	1	1	2	2		
Nord Vienne									1					
Ouzilly							1	1						
Ozon									1					
Poitiers 3 Cités				1	1	1			1					
Poitiers ASAC							2	2	1	1	2	2		
Poitiers BAROC														
Poitiers CEP									1	2	1	2	0	
Poitiers Gibauderie Beaulieu														
Saint-Benoît							1	1	1	1	2			
Sammarçolles							1	1			1			
Saulgé			1						1					
St Léger de Montbrillais								1	1					
Stade Poitevin	0	0	1	0	0	0	2	2	1	1				
Thuré Besse							1	1	1	2	2			
UCSE							1	2	1	1	1	2		
Valdivienne							1		1	1	1	1		
Valence en poitou OC									1		1	1	0	
Vicq - St Savin							2	2	1		1	2		
Vivonne							1	1	1		1	1		
Vouneuil-Béruges					1	0	1	1	1	1	2	2	1	
	1	3	15	12	10	8	41	45	49	32	57	40	14	

- **Rappel : 2 équipes maximum par catégorie**
- **Merci de nous indiquer si le nombre d'équipes est modifié.**
- **Aucun nouvel engagement possible (sauf catégorie U7, U9, U8F et U9F)**



LISTING ARBITRES DE CLUB

*Examen valable deux ans à partir de la date de formation -
sous réserve d'être licencié(e) dirigeant(e) sur la saison 2025-2026*

Nom	Prénom	Licence	Club	Date de début	Date de fin
AUCHER	KEVIN	1132427154	A. S. PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR	01/10/2024	01/10/2026
BAULOUE	YRIEIX	1182417875	U.S. MELUSINE LUSIGNAN	01/10/2024	01/10/2026
BEAUBEAU	ANTONIN	1102435454	LAVOUX-LINIERS	15/10/2024	15/10/2026
BERNARD	DIMITRI	2543338331	F.C. ST REMY S/CREUSE	15/10/2024	15/10/2026
BERNARDEAU	WILLIAM	1132429638	ENT. S. BRION ST SECONDIN	01/10/2024	01/10/2026
BIRON	DOMINIQUE	1110339108	C.S. CHATAIN	17/11/2025	17/11/2027
BOIREAU	CLEMENT	2543387415	F.C. FLEURE	23/01/2024	23/01/2026
BONNIN	JEREMY	2543464237	CROUTELLE FOOTBALL CLUB	17/11/2025	17/11/2027
BONVARLET	LAURENT	2427614320	STE S. SILLARS	01/10/2024	01/10/2026
BORDEAU	FABRICE	1129325403	U.S. LEIGNES S/FONTAINE	15/10/2024	15/10/2026
BRACONNIER	MICKAEL	2543325802	O. MOUTERRE SILLY	12/11/2025	12/11/2027
BRANCHEREAU	VALERIE	1110082585	AMIS S. QUEAUX MOUSSAC	01/10/2024	01/10/2026
BROUSSARD	GUILLAUME	1119308047	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	14/11/2025	14/11/2027
BRUNET	CLEO	2543119332	F.C. FLEURE	14/11/2025	14/11/2027
BRUNET	STEPHANE	2543351585	U.S. AVAILLES LIMOUZINE	15/10/2024	15/10/2026
CAILLAUD	MAXIME	2545374426	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	14/11/2025	14/11/2027
CANTET	ALEXIS	1152422911	STE S. SILLARS	15/10/2024	15/10/2026
CHAKA	RAYINYAN	9603911606	C.S. CHATAIN	14/11/2025	14/11/2027
CHAMBET	MATHIEU	1142419563	ENTE. S. LAVOUX LINIERS	15/10/2024	15/10/2026
CHEDOZEAU	FRANCIS	1100397951	ELAN SPORTIF OYRE DANGE	15/10/2024	15/10/2026
CORNEAU	THIERRY	1152415884	ET. S. LA PALLU	17/11/2025	17/11/2027
DALLEAU	MICKAEL	9605265965	AMICALE SPORTIVE DIENNEENNE	14/11/2025	14/11/2027
DARTHOUT	SALOME	2546437432	F.C. FLEURE	14/11/2025	14/11/2027
DE GROEF	DENIS	9604403409	ELAN SPORTIF OYRE DANGE	15/10/2024	15/10/2026
DEMOULIN	AURELIEN	1192415633	ANTRAN S.L	17/11/2025	17/11/2027
DENNETIERE	DIDIER	1199242211	U.S. MIREBEAU	15/10/2024	15/10/2026
DUBOIS	LUDOVIC	1112447601	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	15/10/2024	15/10/2026
DUQUERROUX	REMY	2544081420	ENTE. S. LAVOUX LINIERS	15/10/2024	15/10/2026
DURIVALT	ROMAIN	420761998	U.S. MIGNE AUXANCES	23/01/2024	23/01/2026
FAUGEROUX	DAVID	2543351585	U.S. AVAILLES LIMOUZINE	15/10/2024	15/10/2026
FEISTL	YOANN	2545989826	F.C. ST REMY S/CREUSE	17/11/2025	17/11/2027
GABARD	HERVE	430612457	F.C. FLEURE	23/01/2024	23/01/2026
GAUD	JEAN-LOUIS	2543326321	A.S. VOUNEUIL S/VIENNE	17/11/2025	17/11/2027
GOUPIL	VALENTIN	1192413256	U.S. LA CHAPELLE VIVIERS	14/11/2025	14/11/2027
GRIMAUD	SEBASTIEN	1110643600	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	14/11/2025	14/11/2027
GUERAUD	JEAN-MARIE	1110343462	FOOTBALL CLUB VALLÉE DU SALLERON	17/11/2025	17/11/2027
GUERAUD	TONY	1182428831	FOOTBALL CLUB VALLÉE DU SALLERON	17/11/2025	17/11/2027
GUIGNER	LAURENT	1129323718	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	14/11/2025	14/11/2027
GUILLEBAULT	DANIEL	1100394858	AM.S. ST LEGER MONTBRILLAIS	12/11/2025	12/11/2027
HOUDAYER	ROMUALD	1172412669	U.S. BEUXES	12/11/2025	12/11/2027
HULIN	PIERRE	2546000148	A.S. JOUHET PINDRAY	15/10/2024	15/10/2026
HUMEAU	FLORIAN	9603217780	A.S. JOUHET PINDRAY	15/10/2024	15/10/2026
KASSOUMBA	CHAHIDI	2545469890	A.S. POITIERS GIBAUDERIE	15/10/2024	15/10/2026
LANGE	DAVID	1182428180	U.S. BEUXES	12/11/2025	12/11/2027
LANGLOIS	MEHDI	2545503133	O. MOUTERRE SILLY	12/11/2025	12/11/2027
LASNIER	FREDERIC	1182412016	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	15/10/2024	15/10/2026
LE GUERN	ROMAIN	1190527151	ENT. S. BRION ST SECONDIN	01/10/2024	01/10/2026
LOULERGUE	GEOFFREY	1152423184	U.S. BEUXES	12/11/2025	12/11/2027
MADY	PHILIPPE	1190374313	U.S. LEIGNES S/FONTAINE	15/10/2024	15/10/2026



MAINTROT	ALICIA	2548350111	ENTE. S. LAVOUX LINIERS	15/10/2024	15/10/2026
MAMES	SEBASTIEN	1129327528	AMICALE SPORTIVE DIENNEENNE	14/11/2025	14/11/2027
MARECHAL	ERIC	1000030046	U.S. VILLENEUVE CHAUVIGNY	14/11/2025	14/11/2027
MARIANO	GREGORY	1129340957	F. C. VALENCE EN POITOU - COUHE	14/11/2025	14/11/2027
MASSE	MICHEL	2543323805	AMIS S. QUEAUX MOUSSAC	01/10/2024	01/10/2026
MOINE	SIMON	1102437823	FOOTBALL CLUB SMARVES ITEUIL	14/11/2025	14/11/2027
MONNEREAU	JONATHAN	1112455312	F.C. FLEURE	23/01/2024	23/01/2026
PELTIER	FLAVIEN	2545945219	S.L. CENON S/VIENNE	17/11/2025	17/11/2027
PENNETAULT	MARIO	2543318254	BEL AIR ROCS O.C. POITIERS	14/11/2025	14/11/2027
PEYRAT	BORIS	1132427001	U.S. LA CHAPELLE VIVIERS	14/11/2025	14/11/2027
PICHON	JEROME	1122460601	C.S. NAINTRE	17/11/2025	17/11/2027
PICHON	JEROME	1122460601	C.S. NAINTRE	17/11/2025	17/11/2027
PLANCKEEL	CYRIL	1119301597	FOOTBALL CLUB VALLÉE DU SALLERON	17/11/2025	17/11/2027
PORTRON	PASCAL	1110336163	U.S. MIREBEAU	15/10/2024	15/10/2026
RENON	ROMAIN	1129338721	BEL AIR ROCS O.C. POITIERS	14/11/2025	14/11/2027
RENOUX	PHILIP	1162412597	ELAN SPORTIF OYRE DANGE	01/10/2024	01/10/2026
RINAUD	THIERRY	2543934649	F. C. VALENCE EN POITOU - COUHE	14/11/2025	14/11/2027
RIVAUD	PASCAL	1132426873	F. C. VALENCE EN POITOU - COUHE	14/11/2025	14/11/2027
ROBINEAU	SEBASTIEN	1011187648	FOOTBALL CLUB DE BUXEUIL	01/10/2024	01/10/2026
ROCHER	PATRICE	2544443690	PLEUMARTIN LA ROCHE POSAY F. C	17/11/2025	17/11/2027
SEGUIN	JEAN-FRANÇOIS	9604361496	FOOTBALL CLUB DE BUXEUIL	23/01/2024	23/01/2026
SELLEBRAN	PIERRE	1129343775	ESPE.C. ADRIERS	17/11/2025	17/11/2027
TRICAUD	MICKAEL	1129324809	ESPE.C. ADRIERS	17/11/2025	17/11/2027
TURBEAU	FREDERIC	100782428	FOOTBALL CLUB DES 3 VALLÉES 86	14/11/2025	14/11/2027
TURBEAU	BAPTISTE	2547899954	FOOTBALL CLUB DES 3 VALLÉES 86	17/11/2025	17/11/2027
TURBEAU	BENOIT	1100782425	FOOTBALL CLUB DES 3 VALLÉES 86	17/11/2025	17/11/2027
VINEE	LOIC	1172420745	U.S. BEUXES	12/11/2025	12/11/2027
YEATES	LESTER	2548271972	U.S. AVAILLES LIMOUZINE	15/10/2024	15/10/2026

Que dit le règlement ?

1/ En cas d'absence de l'arbitre officiel désigné pour la rencontre, la priorité de désignation est la suivante :

a. Un arbitre officiel présent

Si plusieurs de ces arbitres sont présents, cette priorité est donnée à celui qui n'appartient pas aux clubs en présence ou aux clubs composant une entente ou un groupement dont fait partie son club d'appartenance.

Si plusieurs de ces arbitres remplissent ces conditions, celui qui évolue dans la catégorie la plus élevée aura la priorité. S'ils sont de même niveau, ils seront départagés par un tirage au sort

b. Les clubs en présence présentent chacun un « arbitre de club » (ex capacitaire ou auxiliaire) muni de sa licence dématérialisée (ou l'extraction du listing) comportant le cachet, un tirage au sort désigne celui devant diriger la rencontre. Si un seul arbitre possède sa licence, il dirige la rencontre.

c. A défaut, chaque club présente un licencié muni de sa licence. Un tirage au sort désignera le licencié devant diriger la rencontre.

Au cas où un club ne peut présenter de candidat arbitre ou arbitre assistant, il est tenu d'accepter ceux présentés par le club adverse.

Sous réserve de pouvoir présenter sa licence dirigeant (dématérialisée ou sous forme d'extraction) sur la saison 2025-2026, **les licenciés composant cette liste, faisant foi si besoin, sont prioritaires pour officier conformément au règlement ci-dessus.**

FORMATION ARBITRE DE CLUB

Une dernière session de formation d'arbitre de club (anciennement arbitre auxiliaire) a été programmée :

- **VENDREDI 23 JANVIER 2026 au District de la Vienne de Football** – début 19h00 fin prévue vers 20h30,

Les personnes intéressées doivent s'inscrire par mail au District en précisant la date retenue et le nom/prénom du candidat.

**RAPPEL REGLEMENTATION U13 LIGUE - JOURNEE DU 10 JANVIER 2026**

Le seul pré requis pour participer à la phase U13 LIGUE est la participation obligatoire de l'éducateur diplômé en charge de l'équipe U13 accédante à ce niveau, à une réunion organisée par l'ETR et par poules entre les deux phases (début Janvier 2026). A défaut de cette participation, l'équipe U13 désignée ne pourra accéder au niveau U13 LIGUE.

Des amendes seront aussi débitées à tout club dont l'entraîneur principal indiqué sur la FMI n'aura pas le diplôme minimum requis à savoir un CFF2 (ancien diplôme) ou un DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOT / COACH JEUNES certifié ou en cours de certification impliquant une inscription préalable avant le début du championnat, et sans formalité préalable de la part de la CR STATUT DES EDUCATEURS.



AVIS AUX ARBITRES

INSCRIPTION ECOLE D'ARBITRAGE N°2

La seconde école d'arbitrage se déroulera le **vendredi 12 décembre** prochain au siège du District de la Vienne – 1 rue François Prat à Poitiers.

Thèmes : collaboration avec les acteurs entre arbitre et éducateurs / attente technique sur les temps forts / aspect tactique / gestion frustration.

Intervenants : Albert BOUCHET / Jean-Paul BLOT + à définir

RDV à 18h45 pour un début à 19h (fin prévue vers 21h).

Lien pour s'inscrire transmis par mail (*réponse avant mercredi 10-12*)

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRE

FIA :

Les dates des formations initiales d'arbitre ont été publiées. Pour votre information et si vous souhaitez en parler au sein de votre club, encore deux sessions auront lieu à Poitiers.

- Session 2 : 06 et 07/12/2025 + 13/12/2025
- Session 3 : 17 et 18/01/2026 + 24/01/2026

Aide à l'inscription : <https://urls.fr/8i9yBB>

RAPPELS

1. Indisponibilités :

En cas d'indisponibilité pour une désignation du vendredi à 17h30 au dimanche midi uniquement, nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir l'astreinte arbitrage. Passé ce délai, il est impératif de contacter directement le club recevant. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du District, dans l'onglet clubs. Le numéro de l'astreinte à contacter est le 06.88.57.90.08. Pour faciliter le travail de l'astreinte, merci de signaler vos indisponibilités jusqu'au dernier moment.

Par exemple, si vous êtes désigné le dimanche et que vous prévoyez tardivement un engagement le samedi, ou inversement, merci de vous mettre indisponible « en direct » afin de ne pas être sollicité pour combler un désistement de dernière minute.

2. Problèmes Techniques :

Nous rencontrons toujours des problèmes techniques émanant de la FFF concernant l'affichage des faits disciplinaires et les changements sur les feuilles de match informatisées. Nous tenons à rappeler qu'en cas d'exclusion, le rapport disciplinaire doit être adressé au District de la Vienne de football via la commission de discipline (**48 heures maxi**), même si celui-ci n'apparaît plus sur le Portail des Officiels.

3. Contact avec Tanguy FLOZE :

Enfin, nous précisons que les missions de Tanguy FLOZE, notre conseiller territorial en arbitrage arrivé début septembre, consistent principalement au recrutement, à la fidélisation et la formation d'arbitres stagiaires.

Pour le contacter : district@foot86.fff.fr

INFORMATIONS DIVERSES

• La mise à jour des Lois du Jeu et des questions / réponses est sur le site de la Fédération Française de Football : <https://www.fff.fr/9-les-arbitres/240-les-lois-du-jeu.html>

- L'accès aux indemnités reçues depuis le Portail des Officiels. Cette fonctionnalité vous permet :
 - de consulter l'historique de vos indemnités en temps réel,
 - d'avoir une vision claire de vos remboursements,
 - de suivre l'historique de vos indemnités en temps réel,
 - de faciliter le suivi de votre activité.



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2025 - 2026

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 01/12/2025	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
		Semaine 1 du 07 au 09/01/2026	
		Semaine 2 du 18 au 20/03/2026	
		Certification 05/05/2026	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 24/11/2025	08h30-17h00
		Semaine 1 du 12 au 13/01/2026	
		Semaine 2 du 09 au 10/03/2026	
		Certification 28/04/2026	
Responsable École de Football	Poitiers	Positionnement 09/10/2025	09h00-17h00
		Semaine 1 15,16/11 et 15,16/12/2025	
		Semaine 2 29,30/01 et 2,3/03/2026	
		Certification 15/04/2026	



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet lfnafff.fr





CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Poitiers	27/01/2026	A définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 03/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 17/11/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 03 12 2025
Procès-verbal n° 9

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL et Philippe GUILBAULT

Approbation du PV n°7 sans modification

REPORT DES MATCHS (RAPPEL)

La Commission Sportive du District de la Vienne de Football porte à la connaissance de l'ensemble des clubs affiliés les dispositions suivantes concernant les matchs non disputés, quel que soit le type de compétition (championnat ou coupe) :

Tout match n'ayant pu se dérouler à la date prévue en raison de conditions météorologiques défavorables ou de tout autre motif indépendant de la volonté des clubs devra être systématiquement joué.

Le report du match interviendra lors de la journée de rattrapage (qui suit) prévue à cet effet dans le calendrier général, établi en début de saison et validé par le comité de direction. Cette journée est spécifiquement dédiée au rattrapage des rencontres non jouées et ne pourra faire l'objet d'aucune dérogation, sauf décision exceptionnelle de la Commission Sportive.

Les clubs sont tenus de se conformer strictement à cette organisation et de veiller à la disponibilité de leurs équipes et installations pour la date de rattrapage indiquée. Aucune demande de report supplémentaire ne sera acceptée, sauf cas de force majeure dûment justifié et validé par la Commission Sportive.

Il appartient à chaque club de consulter régulièrement le calendrier général et les communications officielles du District pour prendre connaissance des éventuelles modifications ou rappels concernant les matchs à jouer.

Pour toute question ou précision, les clubs sont invités à contacter le secrétariat du District de la Vienne de Football.



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1	/	5	14/12/25	54667886	Châtelleraut Portugais (1) / Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	18/01/26
D2	A	11	14/12/25	54668056	Availles en Châtelleraut (1) / Oyré Dangé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	20/12/25
D2	A	9	30/11/25	54668043	Beaumont St Cyr (3) / Naintré (2)	Arrêté municipal	21/12/25
D2	B	11	13/12/25	54668190	Smarves Iteuil (1) / Chauvigny (3)	Coupe Nouvelle Aquitaine	20/12/25
D2	B	9	30/11/25	54668177	Lusignan (1) / Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	21/12/25
D2	B	9	29/11/25	54668174	St Benoît (1) / Chauvigny (3)	Coupe de France	10/01/26
D3	A	7	30/11/25	54668289	St Léger de Montbrillais (1) / Mirebeau (1)	Arrêté municipal	21/12/25
D3	B	7	30/11/25	54668381	Leigné sur Usseau (1) / Cenon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	21/12/25
D3	C	9	14/12/25	54668478	Ligugé (3) / Paizay Le Sec (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	21/12/25
D3	C	7	30/11/25	54668468	Valdivienne (2) / 3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	21/12/25
D3	D	6	23/11/25	54672787	Château Larcher (2) / Nouaillé (3)	Arrêté municipal	21/12/25
D3	D	7	30/11/25	54672795	Nouaillé (3) / St Saviol (1)	Arrêté municipal	11/01/26
D4	A	7	30/11/25	54201854	St Léger de Montbrillais (2) / Loudun (2)	Arrêté municipal	21/12/25
D4	A	7	30/11/25	54668586	Sammarçolles (1) / Ouzilly (1)	Arrêté municipal	21/12/25
D4	B	6	23/11/25	54668792	Ozon (3) / Ingrandes (2)	Terrain impraticable	11/01/26
D4	B	7	29/11/25	54668797	Cenon/Vouneuil (2) / St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	20/12/25
D4	C	9	14/12/25	54791813	Jouhet Pindray (1) / Vallée du Salleron (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	21/12/25
D4	C	7	30/11/25	54668722	St Julien L'Ars (2) / Montmorillon (3)	Arrêté municipal	21/12/25
D4	F	6	23/11/25	54124192	Valence en Poitou FC (1) / Château Larcher (3)	Terrain impraticable	21/12/25
D4	F	7	30/11/25	54669016	Brion St Secondin (2) / Chatain (1)	Arrêté municipal	21/12/25
D5	C	6	23/11/25	54669144	Oyré Dangé (3) / St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	21/12/25
D5	F	6	23/11/25	54695955	Nouaillé (4) / Croutelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	21/12/25
D5	F	6	23/11/25	54695961	Smarves Iteuil (3) / St Julien/Savigny (3)	Arrêté municipal	21/12/25
D5	F	7	30/11/25	54695961	St Julien L'Ars/Savigny (3) / Nouaillé (4)	Arrêté municipal	11/01/26
D5	F	7	30/11/25	54695958	Aslonnes/St Maurice Gençay (2) / Dienné (1)	Arrêté municipal	21/12/25
D5	G	7	30/11/25	54200892	Nalliers/St Savin (1) / Vallée du Salleron (2)	Arrêté municipal	21/12/25
D5	G	7	30/11/25	54465596	Chapelle Viviers (2) / Saulgé (1)	Arrêté municipal	21/12/25
D5	H	7	30/11/25	54696047	Smarves Iteuil (4) / Coulombiers (1)	Arrêté municipal	21/12/25

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
D4	B	5	08/11/25	54668787	Ingrandes (2) / Châtelleraut Réunionnais (1)	Match arrêté suite à l'intervention des pompiers	20/12/25

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 54668177 : Lusignan (1) – Brion St Secondin (1) en poule B du 30/11/25

Match non joué en raison d'un arrêté municipal.

L'arbitre de la rencontre M. Germanaud Laurent, n'ayant pas été prévenu par le club s'est déplacé.

Ses frais de déplacement (48€17) seront à la charge du club de Lusignan.

Le match sera à jouer en date du 21/12/2025.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 54668787 : Ingrandes (2) – Châtelleraut Réunionnais (1) en Poule B du 08/11/25**Évocation**

La commission homologue la décision de la commission Appel et Appel de Discipline (PV n°5) qui confirme la décision de la Commission Litiges et Contentieux du 12/11/2025 (PV n°9) de donner la rencontre en rubrique à rejouer avec la désignation de trois arbitres officiels le 20/12/25.

**DÉPARTEMENTAL 5****Match n° 54200892 : Nalliers/St Savin 1 – Vallée du Salleron 2 en poule G du 30/11/2025**

Match non joué en raison d'un arrêté municipal.

L'arbitre de la rencontre M. Denis Cyrille, n'ayant pas été prévenu par le club s'est déplacé.

Ses frais de déplacement (36€57) seront à la charge du club de Nalliers.

Le match sera à jouer en date du 21/12/25.

FORFAIT**Match n°54159087 : UCSE/Colombiers (3) - St Christophe (2) en poule A du 30/11/25**

1^{er} forfait de l'équipe de UCSE/Colombiers (3) (sans déplacement de l'équipe de St Christophe (2))

Amende de 35€ au club de UCSE

La commission valide l'entente UCSE 3/ Colombiers 2 à compter du 27/11/25 et précise que l'équipe UCSE/Colombiers 3 ne pourra pas accéder en D4 en fin de saison.

Match n°54669325 : Jaunay Marigny (3) - Quinçay (2) en poule E du 30/11/25

1^{er} forfait de l'équipe de Quinçay (2) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Quinçay

Match n°54669327 : Vendelogne (2) - Dissay (3) en poule E du 30/11/25

1^{er} forfait de l'équipe de Vendelogne (2) (sans déplacement de l'équipe de Dissay (3))

Amende de 35€ au club de Vendelogne

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE**Match n° 55052071 : Naintré (4) – Coussay les Bois (2) du 15/11/25****Évocation**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 26/11/25 (PV n°11) qui donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de **Naintré (4)** pour en donner le gain à l'équipe de **Coussay les Bois (2)** (3-0).

L'équipe de **Coussay les Bois (2)** est qualifiée pour la suite de la compétition.

**TRANSMISSION TARDIVE FMI OU
FEUILLES DE MATCH MANQUANTES****Amende de 28€**

Match n°54668176 : St Maurice Gencay 1 – Rouillé 1 en D2 poule B du 29/11/25

Match n°54686934 : Buxerolles 3 – Montmorillon 2 en D2 poule B du 30/11/25

Match n°54791810 : Jouhet Pindray 1 – Leignes S/ Fontaine 2 en D4 poule C du 30/11/25

Match n°54696051 : Valence En Poitou OC 3 – Vivonne Football 3 en D5 poule H du 30/11/25

Prochaine réunion sur convocation.

Le président, M. Jean-Louis OLIVIER

Le Secrétaire, Christian DELCEL



TIRAGES CHALLENGES JEUNES

CHALLENGE

U17/U18

1/8ème de finale | SAM. 13 DÉC

MONTASEVRES GJ



-



NEUVILLE CA

DISSAY BEAUMONT GJ



-



POITIERS BAROC

MIREBEAU US



-



VAL DE VONNE GJ

CHÂTELLERAULT PORTUGAIS



-



GJ AVENIR 86

MONTMORILLON UES



-



VOUNEUIL BERUGES FC

JAUNAY MARIGNY US



-



GJ VAL DE CLOUÈRE

CHAUVIGNY VVM GJ



-



BUXEROLLES ES

ST BENOIT.LIGUGE



-



MIGNE AUXANCES US

Foot86.fff.fr


La Passion du Foot, la Dynamique en plus



U17/U18 CONSOLANTE

1/8ème de finale | SAM. 13 DÉC

GJ FOOT SUD 85



-



NAINTRÉ

GJ MONTASEVRES



-



GJ CAP HAUT POITOU

VALENCE OC/VIVONNE



-



MIGNÉ AUXANCES US (3)

POITIERS ASAC



-



MONTMORILLON UES (3)

AVAIL/CENON/BON/VOUN.



-



ST BENOIT.LIGUGE (2)

GJ ANTOIGNÉ INGRANDES



-



GJ 3 VALLEES 86

GJ SUD HAUT POITOU



-



GJ DISSAY BEAUMONT

POITIERS CEP 1892



-



CHAUVIGNY VVM GJ (3)

Foot86.fff.fr


La Passion du Foot, la Dynamique en plus



CHALLENGE

U15

1/8ème de finale | SAM. 13 DÉC

GJ SUD HAUT POITOU



-



MIREBEAU US

GJ AVENIR 86



-



VOUNEUIL BERUGES FC

LOUDUN FC



-



CHAUVIGNY VVM GJ (2)

GJ FOOT SUD 86



-



DISSAY BEAUMONT GJ (2)

MIGNE AUXANCES US (2)



-



CHÂTELLERAULT PORTUGAIS

MONTMORILLON 3 VALLEES (2)



-



NIEUL MIGNALOUX

ASM.SAM.NV



-



BUXEROLLES ES (2)

NEUVILLE CA (2)



-



POITIERS CEP 1892

Foot86.fff.fr


La Passion du Foot, la Dynamique en plus



U15 CONSOLANTE

1/8ème de finale | SAM. 13 DÉC

GJ VAL DE VONNE (2)



-



JAUNAY MARIGNY

VIVONNE/BIARD



-



GJ CAP HAUT POITOU

NAINTRÉ



-



GJ MONTASEVRES

CHAUIGNY VVM GJ



-



POITIERS ASAC (2)

VOUNEUIL BERUGES FC



-



ST BENOÎT.LIGUGE

GJ 3 VALLEES 86



-



AVAIL/CENON/BON/VOUN.

GJ VAL DE CLOUÈRE



-



GJ ANTOIGNÉ INGRANDES

VALENCE EN POITOU



-



MIGNÉ AUXANCES (3)

Foot86.fff.fr


La Passion du Foot, la Dynamique en plus



CHALLENGE

DANSAC
U13

2ème TOUR | SAM. 13 DÉC

A
Neuville (3)

Buxerolles (2)

Poitiers Stade (3)

GJ VVM Chauvigny (2)

B

Valence en Poitou OC (1)

Poitiers Stade (2)

GJ Espoir Sud Poitiers (2)

GJ VVM Chauvigny (3)

C
Loudun (1)

ASM/Les 3 Moutiers (1)

Châtelleraut SO (2)

GJ Sud Haut Poitou (2)

D

GJ Espoir Sud Poitiers (3)

Mignaloux Beauvoir (1)

St Benoit/Ligugé (2)

GJ Dissay Beaumont (3)

E

Valdivienne (1)

GJ 3 Vallées 86 (1)

GJ Espoir Sud Poitiers (5)

Buxerolles (3)
F

UCSE (1)

GJ Dissay Beaumont (2)

GJ Cap Haut Poitou (2)

Neuville (4)

G

GJ Avenir 86 (1)

Neuville (2)

Poitiers ASAC (3)

GJ Sud Haut Poitou (1)

H
Biard (1)

GJ Espoir Sud Poitiers (4)

Poitiers ASAC (2)

Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1)

Équipe recevante

Foot86.fff.fr



La Passion du Foot, la Dynamique en plus



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 03 décembre 2025
Procès-verbal n° 12

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 11 (par voie électronique) du mercredi 26 novembre 2025 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Avenir 86	Ozon
Antran	GJ Foot Sud 86	Payroux Charroux Mauprévoir
Availles en Châtellerauld	GJ Sud Haut Poitou	Poitiers Gibauderie
Availles Limouzine / Pressac	GJ VVM Chauvigny	Pouillé Tercé
Beaumont St Cyr	Ingrandes	Rouillé
Boivre	Jaunay Marigny	Savigné
Bouresse / Queaux Moussac	La Chapelle Bâton	Savigny l'Evescault
Brion St Secondin	La Pallu	Sèvres Anxaumont
Buxerolles	Lavoux – Liniers	St Benoît
Cernay St Genest L'Envigne	Leignes sur Fontaine	St Julien l'Ars
Chasseneuil St Georges	Les Trois Moutiers	St Maurice Gençay
Château Larcher	Ligugé	St Rémy sur Creuse
Châtellerauld Portugais	Loudun	St Savin St Germain
Châtellerauld Réunionnais	Lusignan	Stade Poitevin
Chauvigny	Migné Auxances	Thuré Besse
Cissé	Mirebeau	Usson l'Isle
Colombiers	Montmorillon	Valdivienne
Coussay	Naintré	Valence en Poitou – Couhé
Dissay	Neuville	Vernon
FC 3 vallées 86	Nieul l'Espoir	Villeneuve Chauvigny
Fleuré	Nouaillé	Vivonne
Fontaine le Comte	Orches	Vouillé / Latillé
GJ Antoigné Ingrandes	Oyré Dangé	Vouneuil Béruges

**OUVERTURES DE DOSSIERS****Match n° 54668176 : St Maurice Gençay (1) - Rouillé (1) en Départemental 2 poule B du 29/11/25.**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 54686934 : Buxerolles (3) - Montmorillon (2) en Départemental 2 poule B du 30/11/25.

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 54791810 : Jouhet Pindray (1) - Leignes sur Fontaine (2) en Départemental 4 poule C du 30/11/25.

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 54696051 : Valence en Poitou OC (3) - Vivonne (3) en Départemental 5 poule H du 30/11/25.

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIER CLASSÉ**Match n° 54672790 : Poitiers Asac (1) – Payroux Charroux Mauprévoir (1) en Départemental 3 poule D du 23/11/25.**

Feuille de match papier parvenue tardivement.

Présence de joueurs suspendus contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 54669323 : Poitiers Asac (3) – Jaunay Marigny (3) en Départemental 5 poule E du 23/11/25.

Feuille de match papier parvenue tardivement.

Présence de joueurs suspendus contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 55052077 : Thuré Besse (2) – Beuxes (1) en Challenge Marcel Renaudie du 16/11/25.

Feuille de match papier parvenue tardivement.

Présence de joueurs suspendus contrôlée.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 4**Match n° 54124195 : St Saviol (2) – Valence en Poitou FC (1) en poule F du 30/11/25****Évocation**

Inscription sur la feuille de match (banc de touche) au sein de l'équipe de Valence en Poitou FC (1) d'un joueur (licence n° 1172416064) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match.

Considérant, les dispositions de l'article 150 des Règlements Généraux de la FFF lesquels précisent que la personne physique suspendue ne peut donc pas :

- être inscrite sur la feuille de match
- prendre part à un match officiel, à quelque titre que ce soit.
- prendre place sur le banc de touche.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Valence en Poitou FC lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 10 décembre 2025**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

**DÉPARTEMENTAL 5****Match n° 54159212 : Orches (1) – Antran (3) en poule B du 23/11/25****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe d'Orches (1) d'un joueur (licence n° 9603512444) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club d'Orches lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 10 décembre 2025**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 54669328 : Vouillé-Latillé (2) – Poitiers Baroc (1) en poule E du 30/11/25**Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Vouillé-Latillé (2) d'un joueur (licence n° 9603540058) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Vouillé-Latillé lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 10 décembre 2025**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 55051892 : Loudun (2) - Neuville (3) en Challenge des Réserves du 15/11/25.
- Match n° 54668378 : Antran (2) – Naintré (3) en Départemental 3 Poule B du 29/11/25.
- Match n° 54672793 : Sommières St Romain (1) – St Benoît (2) en Départemental 3 Poule D du 30/11/25.
- Match n° 54201855 : Mirebeau (2) - Les 3 Moutiers (1) en Départemental 4 Poule A du 30/11/25.
- Match n° 54668800 : Ingrandes (2) – Châtellerauld Portugais (2) en Départemental 4 Poule B du 29/11/25.
- Match n° 54668719 : St Savin St Germain (2) - Lavoux-Liniers (1) en Départemental 4 Poule C du 30/11/25.

DIVERS**Courriel du club de : Ingrandes :**

Réponse par courriel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U13 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 16h à 17h30~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 16h à 17h30~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 16h à 17h30
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueurs devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement
Mr ECALLE Patrick (Responsable CPS Masculin) au 06.18.05.06.92**





Liste des joueurs U13 convoqués

1	GAZZURELLI	Maël	S.O. CHÂTELLERAULT
2	HERNANDEZ	Milan	S.O. CHÂTELLERAULT
3	SAVATIER	Milo	S.O. CHÂTELLERAULT
4	VIVIER	Lyno	S.O. CHÂTELLERAULT
5	MIGEON	Alexandre	S.O. CHÂTELLERAULT
6	METRO	Mylan	S.O. CHÂTELLERAULT
7	BEAUFORT	Neyliann	NEUVILLE
8	GOURDON	Arthur	NEUVILLE
9	CAIVEAU	Camil	OZON F.C
10	RUIZ	Lenny	STADE POITEVIN
11	DRAME	Ibrahima	STADE POITEVIN
12	DESMAZEAU	Thomas	STADE POITEVIN
13	DIABY	Souwareba	STADE POITEVIN
14	BROSSIER	Théo	STADE POITEVIN
15	COUDREAU	Arthur	STADE POITEVIN
16	NEVEU	Gabriel	STADE POITEVIN
17	ANEMICHE	Zacharie	STADE POITEVIN
18	KABA	Kaloko	BUXEROLLES
19	BECHU	Oscar	GJ ESP. SUD POITIERS
20	BENCINI	Tiago	GJ ESP. SUD POITIERS
21	SAILLIER	Manoa	GJ ESP. SUD POITIERS
22	DUPE	Lucas Nolan	GJ VVM / CHAUVIGNY
23	RIANE	Wassim	GJ VVM / CHAUVIGNY
24	BOUCHE MASSELOT	Nils	MONTMORILLON
25	ALI	Naym	NIEUIL L'ESPOIR



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueuses
- Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueuses aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92



Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNEUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNEUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNEUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	DUBOIS ROBERTSON	TIANA	STADE POITEVIN
13	MOLONGO	LUNA	STADE POITEVIN
14	GOYAUD	OLIVIA	STADE POITEVIN
15	COSTARD	ANA	F.C LOUDUN
16	HEBERT	MAEVA	F.C LOUDUN

Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAI	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U12 - U13 Gardiens de buts



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs gardiens de buts U12 - U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

Lundi 6 octobre	Terrain synthétique de NEUVILLE DE POITOU (86170) 18h30 à 19h45 (rendez-vous 18h15)
Lundi 3 novembre	
Lundi 17 novembre	
Lundi 1^{er} décembre	
Lundi 15 décembre	
Lundi 5 janvier	
Lundi 19 janvier	
Lundi 2 février	
Lundi 23 février	
Lundi 2 mars	
Lundi 16 mars	

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueurs devra se munir :

- de son équipement complet de gardien de but
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement
Mr MARTIN Johan (06 44 18 89 15) ou SAVIGNY Christian (06 88 33 44 20)**





Liste des joueurs U12 - U13 convoqués

1	BENHALIMA Jade	GJ DISSAY BEAUMONT	
2	BERTIN Leelou	STADE POITEVIN	
3	BROHET Quentin	FC VOUNEUIL BERUGES	
4	GUERIN Noha	STADE POITEVIN	
5	JACQ Malo	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
6	LAUNEY Samuel	JS NIEUIL L'ESPOIR	
7	RICHARD Marcus	GJ MONTASEVRES	
8	COTTINEAU Baptiste	GJ FOOT SUD 86	
9	COUIC Camille	US THURE BESSE	
10	DA SILVA DINIZ Luana	FC VOUNEUIL BERUGES	
11	DELBECQ Gabriel	CA NEUVILLE	
12	GAZZURELLI Mael	SO CHATELLERAULT	
13	GOURDON Arthur	CA NEUVILLE	
14	GOYAUD Olivia	STADE POITEVIN	
15	LIEGE Milan	GJ SUD HAUT POITOU	
16	MITAULT Bastien	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
17	PIERREFICHE Ruben	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
18	REGNIE Gabriel	STADE POITEVIN	
19	RUIZ Lenny	STADE POITEVIN	



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



CHARTRE de FONCTIONNEMENT du CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF

saison 2025 / 2026



Le fait d'être admis dans le Centre de Perfectionnement Sportif du District de la Vienne de Football (C.P.S) entraîne l'adhésion aux règles énoncées ci-dessous :

ARTICLE 1 :

La responsabilité du C.P.S est confiée au Conseiller Technique Départemental responsable du « Plan de Perfectionnement Fédéral ».

Il coordonne une équipe éducative compétente et motivée, essentielle au développement du projet.

ARTICLE 2 :

La participation des joueurs/es à tous les entraînements, stages et matchs organisés dans le cadre du P.P.F est obligatoire (ou très fortement préconisée).

Il ne sera admis d'absence(s) que pour une raison réelle et sérieuse (dans des limites raisonnables), justifiée(s) au préalable auprès de l'éducateur responsable de la séance.

ARTICLE 3 :

Le C.P.S fonctionnera jusqu'à une date butoir que les jeunes doivent absolument respecter.

Les éducateurs se réservent toutefois le droit, en cours de saison, de réduire les effectifs pour des raisons pédagogiques, voire disciplinaires.

ARTICLE 4 :

Le C.P.S offre à des jeunes joueurs/es un complément de pratique et d'enseignement du Football.

Les séances d'entraînement dans le cadre des horaires du C.P.S ne peuvent en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire des entraînements clubs, mais elles viennent le compléter.

ARTICLE 5 :

L'esprit de groupe et de travail doit primer tout au long des séances, des matchs et des stages du C.P.S. Quiconque oublierait ce principe réduirait ses chances de réussite... Le travail doit être mené au maximum des possibilités.

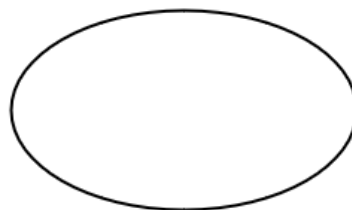
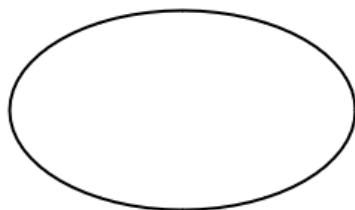
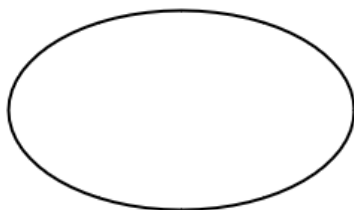
ARTICLE 6 :

La situation des joueurs/es pourra être réétudiée en cours de saison sportive. Le non-respect de cette chartre peut entraîner une éviction du groupe.

ARTICLE 7 :

Dans l'ensemble des activités propres au C.P.S, joueurs/es et éducateurs représentent le District de la Vienne de Football. Ils doivent lui faire honneur par leur esprit et leur comportement.

Signature du jeune joueur(se) : Signature de l'éducateur : Signature des parents ou du tuteur légal :



IMPORTANT :

Ce document signé est à remettre au responsable des C.P.S, Anthony ALLOUIS ou au responsable « Féminin, Jean-Paul BLOT ou au responsable « Masculin », Patrick ECALLE dès le premier rassemblement.